

Denise HELLY

chercheure, INRS culture - société

(2009)

"Au miroir de l'immigration.  
L'islam révélateur  
de conflits."

Un document produit en version numérique par Jean-Marie Tremblay, bénévole,  
professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi

Courriel: [jean-marie\\_tremblay@uqac.ca](mailto:jean-marie_tremblay@uqac.ca)

Site web pédagogique : <http://www.uqac.ca/jmt-sociologue/>

Dans le cadre de: "Les classiques des sciences sociales"

Une bibliothèque numérique fondée et dirigée par Jean-Marie Tremblay,  
professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi

Site web: <http://classiques.uqac.ca/>

Une collection développée en collaboration avec la Bibliothèque  
Paul-Émile-Boulet de l'Université du Québec à Chicoutimi

Site web: <http://bibliotheque.uqac.ca/>

## Politique d'utilisation de la bibliothèque des Classiques

Toute reproduction et rediffusion de nos fichiers est interdite, même avec la mention de leur provenance, sans l'autorisation formelle, écrite, du fondateur des Classiques des sciences sociales, Jean-Marie Tremblay, sociologue.

Les fichiers des Classiques des sciences sociales ne peuvent sans autorisation formelle:

- être hébergé (en fichier ou page web, en totalité ou en partie) sur un serveur autre que celui des Classiques.
- servir de base de travail à un autre fichier modifié ensuite par tout autre moyen (couleur, police, mise en page, extraits, support, etc...),

Les fichiers (.html, .doc, .pdf., .rtf, .jpg, .gif) disponibles sur le site Les Classiques des sciences sociales sont la propriété des **Classiques des sciences sociales**, un organisme à but non lucratif composé exclusivement de bénévoles.

Ils sont disponibles pour une utilisation intellectuelle et personnelle et, en aucun cas, commerciale. Toute utilisation à des fins commerciales des fichiers sur ce site est strictement interdite et toute rediffusion est également strictement interdite.

**L'accès à notre travail est libre et gratuit à tous les utilisateurs. C'est notre mission.**

Jean-Marie Tremblay, sociologue  
Fondateur et Président-directeur général,  
**LES CLASSIQUES DES SCIENCES SOCIALES.**

Cette édition électronique a été réalisée par Jean-Marie Tremblay, bénévole, professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi à partir de :

Denise Helly  
[chercheure, INRS culture - société.]

**"Au miroir de l'immigration. L'islam révélateur de conflits."**

Un texte publié dans l'ouvrage sous la direction de François Crépeau, Delphine Nakache et Idil Atak, *Les migrations internationales contemporaines. Une dynamique complexe au cœur de la globalisation*. Chapitre 4, pp. 89-98. Montréal : Les Presses de l'Université de Montréal, 2009, 414 pp.

[Autorisation formelle accordée le 4 novembre 2010 par l'auteure de diffuser ce texte dans Les Classiques des sciences sociales.]



Courriel : [Denise\\_Helly@UCS.INRS.Ca](mailto:Denise_Helly@UCS.INRS.Ca)

Polices de caractères utilisée : Comic Sans, 12 points.

Édition électronique réalisée avec le traitement de textes Microsoft Word 2008 pour Macintosh.

Mise en page sur papier format : LETTRE (US letter), 8.5" x 11")

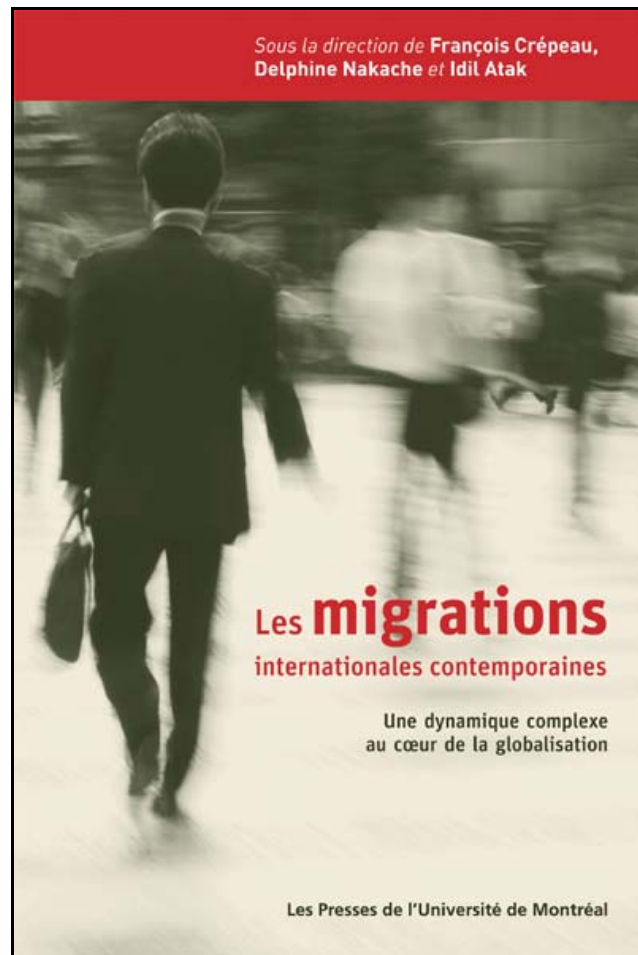
Édition numérique réalisée le 9 novembre 2010 à Chicoutimi, Ville de Saguenay, province de Québec, Canada.



Denise Helly

Chercheure, INRS culture - société

"Au miroir de l'immigration.  
L'islam révélateur de conflits.."



Un texte publié dans l'ouvrage sous la direction de François Crépeau, Delphine Nakache et Idil Atak, *Les migrations internationales contemporaines. Une dynamique complexe au cœur de la globalisation*. Chapitre 4, pp. 89-98. Montréal : Les Presses de l'Université de Montréal, 2009, 414 pp.

[89]

Denise Helly  
Chercheure, INRS culture - société

**"Au miroir de l'immigration. L'islam révélateur de conflits."**

Un texte publié dans l'ouvrage sous la direction de François Crépeau, Delphine Nakache et Idil Atak, *Les migrations internationales contemporaines. Une dynamique complexe au cœur de la globalisation*. Chapitre 4, pp. 89-98. Montréal : Les Presses de l'Université de Montréal, 2009, 414 pp.

On parle d'immigrés à intégrer à une société dénommée hôte ou encore majorité, comme si une société était un jeu de Lego comportant des pièces principales et des pièces surajoutées dont il faut limer les formes pour main - tenir la construction. Ce faisant, on ignore des traits structuraux de la circulation internationale des personnes. Les flux migratoires servent des secteurs, sinon l'ensemble, des économies nationales occidentales et ils sont une facette de leur interdépendance. Les dynamiques transnationales ont construit et construisent les sociétés autant que les dynamiques locales, qu'elles prennent la forme d'échanges commerciaux, monétaires, techniques, d'informations ou de personnes. En ignorant ces faits et en se centrant sur des réalités nationales, on dessine une imagerie des migrants internationaux comme éléments « intégrables » ou néfastes, enrichissants ou aliénants, proches ou lointains de l'entre-soi. La migration devient une réalité à incorporer au moindre coût et au plus grand bénéfice possible.

L'immigration a une fonction économique que l'on oublie à force de s'attarder sur les différences culturelles. En Amérique du Nord, elle a contribué au désenclavement des régions de l'Ouest, à l'âge d'or capi-

taliste des années 1880-1910, à la croissance des années 1940-1960, et en Europe, à l'industrialisation et à la reconstruction d'après 1945 pour devenir plus marginale durant les années 1970-1990. Elle a un impact sensible sur la croissance économique et sur le niveau d'inflation quand ce niveau est élevé comme actuellement aux États-Unis, en Grande-Bretagne, au Canada et en Espagne<sup>1</sup>. L'effet anti-inflationniste tient à la pression exercée sur les [90] salaires, notamment des moins qualifiés, à l'entrée de migrants non qualifiés et à la déqualification fréquente de ceux qui sont qualifiés<sup>2</sup>. L'immigration sert autant des secteurs de pointe que des secteurs peu productifs (manufacturiers), très exposés à la concurrence internationale (agroalimentaire) ou non délocalisables (construction, services de proximité, hébergement)<sup>3</sup>. Aussi des conflits opposent-ils employeurs d'immigrants et acteurs exposés à la concurrence immigrée dans l'emploi ou voyant dans l'immigration une atteinte présente ou future à

- 
- <sup>1</sup> Selon la banque Caixa (juillet 2006) de Catalogne, sans l'arrivée de 3,300,000 immigrants de 1995 à 2005, la croissance annuelle (2,6%) du PIB espagnol aurait été moindre de 0,64%.
  - <sup>2</sup> National Research Council, *The New Americans : Economic, Demographic, and Fiscal Effects of Immigration*, Washington, National Academy Press, 1997 ; George J. Borjas, « The economics of immigrations », *Journal of Economic Literature*, vol. 32, n° 4, 1994, p. 1667-1717 ; George J. Borjas, « Assimilation and changes in cohort quality revisited : What happened to immigrant earnings in the 1980s ? », *Journal of Labor Economics*, vol. 13, n° 2, 1995, p. 201-245 ; George J. Borjas, *Heaven's Door : Immigration Policy and American Economy*, Princeton, Princeton University Press, 2001 ; George J. Borjas, « The labour demand curve is downward sloping : reexamining the impact of immigration on the labour market », *Quarterly Journal of Economics*, vol. 118, n° 4, novembre 2003, p. 1335-1374 ; Michæl J. Greenwood et Gary Hunt, « The shortrun and long-run factor-market consequences of immigration to United States », *Journal of Regional Science*, vol. 36, n° 1, février 1996, p. 43-66 ; Bridget Anderson *et al.*, *Fair Enough, Central and East European Migrants in Low-Wage Employment in the UK*, <[www.compas.ox.ac.uk/changingstatus](http://www.compas.ox.ac.uk/changingstatus)>, page consultée en mai 2006 ; Andrew Sum, Paul Harrington et Ishwar Khatiwada, *The Impact of New Immigrants on Young Native-Born Workers, 2000-2005*, Washington, Centre for Immigration Studies, 2006.
  - <sup>3</sup> Cette fonction a un effet négatif sur la productivité, car elle ralentit les investissements technologiques.

leurs acquis. Ainsi en est-il à propos du coût réel ou imaginé des services publics aux migrants pauvres là où les États, européens et canadien, assurent l'accès des migrants aux programmes d'assistance (protection sociale, logement subventionné) à la différence de l'État fédéral américain. Cependant, selon l'influence politique des acteurs concernés et leur divergence d'intérêts, ces conflits sont médiatisés.

Des exemples actuels : les gouvernements allemand, britannique et français ont décidé la création de programmes d'immigration « choisie » pour réduire des pénuries de main-d'oeuvre sectorielles, des décisions peu débattues en France et en Allemagne vu le faible intérêt des travailleurs locaux pour les emplois concernés et la rareté de ces derniers. Par contre, l'admission en Grande-Bretagne <sup>4</sup> de 1,400,000 migrants depuis mai 2004 est débattue. Elle pèse sur les salaires, les services publics et le marché immobilier, particulièrement sur le plan local, tout en ayant l'impact inflationniste que l'on sait. Un document de l'OCDE <sup>5</sup> observe en novembre 2006 : « *An influx of migrant workers will underpin British economic growth and help bring inflation back to target next year, there is no need for higher borrowing costs.* » Quatre des nouveaux arrivants sur le marché de l'emploi sur cinq obtiennent des salaires horaires de 4,50 à 6 £, alors qu'un travailleur britannique sur cinq reçoit moins de 6 £ <sup>6</sup>. La lutte entre les groupes de pression favorisant ou refusant la régularisation de milliers d'illégaux est aussi publique et âpre en Espagne qu'aux États-Unis alors qu'au Canada, où le respect des droits des immigrants est dit un emblème de l'État, quelque 90,000 travailleurs temporaires peu qualifiés entrent

---

<sup>4</sup> Selon un nouveau discours porté par Tony Blair : « *Legal immigration can and does bring real and substantive benefits to countries, including Britain* » (House of Commons, 26 juin 2002). Les flux proviennent en grande proportion de pays de l'est de l'Union.

<sup>5</sup> Reuters, « Immigration to boost UK growth but tame CPI-OECD », 28 novembre 2006, < <http://today.reuters.co.uk/news> >.

<sup>6</sup> *The Economist*, « Second Thoughts », 26 août 2006, p. 45-46.

au pays par an et ne disposent pas de droits sociaux<sup>7</sup>, et cela, sans aucun débat.

Les enjeux économiques de l'immigration sont plus souvent manipulés que mis à jour. En ces temps de pénurie sectorielle de main-d'oeuvre et de déficit attendu des régimes de retraite publics, l'immigration est présentée comme un moyen, sinon la solution, du déclin démographique. [91] Pourtant, elle a un impact minime sur l'endiguement d'un déclin démographique et sur la répartition des actifs/inactifs<sup>8</sup>, à moins de décider de niveaux d'entrées assurant tout parti au pouvoir de perdre les prochaines élections. Les solutions envisagées sont plutôt, selon le pays, la hausse des cotisations, une participation accrue des femmes au marché du travail, le recul de l'âge de la retraite et des régimes de retraite par capitalisation<sup>9</sup>.

L'immigration a un impact divergent, positif, négatif, nul, marginal, significatif, selon la catégorie sociale, et relève d'antagonismes d'intérêts matériels, mais aussi culturels et symboliques. Elle n'est pas uniquement économie politique, elle participe de dynamiques culturelles. La tension entre l'interdépendance des économies et des sociétés et la socialisation au soi national ou au soi étatique induit une xénophobie, particulièrement chez les acteurs en perte de statut ou d'influence dans le cas d'élites politiques et intellectuelles déclinantes. Ces acteurs estiment que leur appartenance à une communauté nationale et étatique doit les protéger d'une déchéance sociale et d'une réduction de leurs acquis sociaux et de leur pouvoir politique ; le sens d'une appartenance à une société s'enracine en effet autant dans l'idée

---

<sup>7</sup> Victor Piché, Eugénie Pelletier et Dina Epale, *Identification des obstacles à la ratification de la Convention de l'ONU sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille : le cas du Canada*, Paris, UNESCO/Migrations internationales et politiques multiculturelles, 2006.

<sup>8</sup> Luc Legoux, « La migration : objectif démographique », conférence, CERIU, 25 janvier 2006.

<sup>9</sup> Au Canada, actuellement, l'immigration constitue les deux tiers de l'accroissement démographique, lequel néanmoins ne saurait contrer un déclin. En France, elle en constitue un quart (François Héran, « Cinq idées reçues sur l'immigration », *Population et Société*, n° 397, janvier 2004).



de spécificité culturelle que d'une spécificité de l'État (intervention économique, protection sociale, sécurité, influence internationale). Mais ces acteurs veulent ignorer que toute mutation sociale est relayée ou induite par des membres de leur propre « communauté ».

Deux mutations sociales sont précisément en cours depuis un quart de siècle. La première est économique, sous-tendue par de nouvelles technologies et une expansion des échanges financiers et commerciaux, la mondialisation, transforme la production et la hiérarchie sociale. Dans les pays de l'OCDE, elle réduit des pans entiers de l'emploi, redistribue les occupations et statuts, creuse les inégalités<sup>10</sup>, appauvrissant les main-d'oeuvre actrices de la croissance des années 1940-1960 et portant ces perdants de la mondialisation à craindre, sinon refuser, l'ouverture des frontières.

L'autre mutation est aussi conflictuelle. L'État comme agent de socialisation nationale et centre d'allégeance et de mobilisation politique a perdu de son lustre et de sa légitimité, sans perdre de son pouvoir. Les États adoptent des mesures pour attirer multinationales, investissements et nouvelles technologies<sup>11</sup>, soutiennent la mobilité des mains-d'oeuvre et réduisent la lutte contre les inégalités. Le cosmopolitisme au double sens<sup>12</sup> de frein au patriotisme et de conscience de réalités transnationales (communications, [92] consommation, production, risques, institutions) contribue à cette perte d'influence alors que les États invoquent à la fois ouverture des frontières et cohésion sociale, nationale<sup>13</sup>. Aussi, depuis les années 1990, face à la diminution

---

<sup>10</sup> Le pourcentage des personnes pauvres, soit disposant de moins de 60% du revenu médian incluant les transferts sociaux, a augmenté de quelques points encore entre 2000 et 2004. En 2004, il était de 11 % en Suède, 14% en France, 16% en Allemagne, 20% en Grande Bretagne, 21% en Irlande (Eurostat, novembre 2006, en ligne).

<sup>11</sup> Saskia Sassen, *Territory, Authority, Rights : From Medieval to Global Assemblages*, Princeton, Princeton University Press, 2006.

<sup>12</sup> Ulrich Beck, *Qu'est-ce que le cosmopolitisme ?*, Paris, Aubier, 2006.

<sup>13</sup> Denise Helly, « Les limites de la notion de cohésion sociale », *The Tocqueville Review/La Revue Tocqueville*, vol. 23, n° 1, 2002, p. 73-101. [Texte disponible dans [Les Classiques des sciences sociales](#). JMT.]

de leurs acquis économiques et sociaux, au blocage de la mobilité sociale de leurs descendants et à la perte de sens des appartenances qui les liaient à des collectivités, entreprises, corps de métiers, nation, État, nombre de perdants de la mondialisation développent-ils une critique populiste des élites politiques et renforcent-ils des courants antiétatiques ou conservateurs existants.

En Amérique du Nord, cette évolution se traduit par un discours décrivant la culture « libérale », dont le libre choix individuel et des droits acquis (avortement, orientation sexuelle, absence de valeurs et symboles religieux dans la sphère publique, discrimination positive, distribution des rôles sexuels, définition du mariage), et ravivant un conservatisme moral, la vie et la solidarité familiales, le rôle public de la religion, le patriotisme, le protectionnisme commercial et la démocratie directe face à l'État fédéral et à la Cour suprême. L'affirmation de ces valeurs, censée restituer des solidarités et des identités révolues ou menacées, est la forme actuelle de mobilisation de catégories sociales en perte de statut tentant de retrouver une place sociale et une influence politique. Elle rend manifeste leur opposition, semble-t-il non diminuée, à la « culture des années 1960 » et à sa dévaluation des valeurs et frontières de leur univers.

En Europe, leur contestation des élites, qu'elles nomment technocraties en référence à la bureaucratie non élue de l'Union européenne (UE), suit deux versants. L'un, historique et socialisant, superpose la défense de l'État-providence et du dirigisme étatique et la critique du capitalisme néo libéral. L'autre, ancré dans les traditions d'extrême droite <sup>14</sup> et en croissance depuis les années 1980, avance des référents de type égalitariste, moraliste et xénophobe. Il réactive le chauvinisme face à un déclin des États nationaux qu'il impute à la mondialisation et à l'UE et défend à la fois plus de liberté pour les entreprises (PME en fait) et la préférence nationale (octroi des bénéfices de l'État-providence aux seuls ethnonationaux). Il est favorable à une

---

<sup>14</sup> Gilles Ivaldi, *Droites populistes et extrêmes en Europe occidentale*, Paris, Études de la Documentation française, 2004.

culture de la sanction (peine de mort, mesures de sécurité urbaine plus sévères, pénalité pour les chômeurs) et refuse le cosmopolitisme et le relativisme moral et culturel issu des années 1960 <sup>15</sup>.

[93] Vu les expressions fréquentes aux États-Unis de ce conflit hautement politique en termes uniquement de valeurs et non aussi d'économie politique des inégalités, son enjeu, les impacts négatifs de la mondialisation pour certaines catégories sociales, est oublié et on parle de guerres culturelles selon une idée en vogue : après la victoire de la démocratie sur le communisme (1989), les différences d'intérêts ne peuvent que s'enraciner dans des valeurs et non dans des rapports inégaux de pouvoir. Différences de valeurs qui opposeraient au premier rang minorités et majorités culturelles, chicanos, autres minorités racisées et Blancs aux États-Unis, immigrés et natifs, musulmans et non-musulmans en Europe et, à l'échelle planétaire, Islam et Occident <sup>16</sup>.

C'est dans ce contexte de creusement des inégalités et des positionnements culturels sous l'effet de la mondialisation que deux réalités de l'immigration font irruption durant les années 1990. Survient une hausse importante des flux de réfugiés et d'illégaux et des trafics de migrants en raison de pressions à l'émigration en Afrique sud-saharienne, Chine et Asie du Sud, de conflits meurtriers déplaçant des populations (Yougoslavie, Iraq, Rwanda, Kurdistan turc, Liban, Somalie)

---

<sup>15</sup> Pour exemple, un parti développant ces thèmes est le Front national en France. Selon des enquêtes en 2006 par l'Ifop auprès de 27,338 de ses sympathisants, 25% sont des ouvriers, 22% des employés, 23% des retraités, 2,5% des professions libérales, 8% des cadres supérieurs, 60% des résidents de villes de province et 30% de communes rurales. De plus, 68% déclarèrent vivre difficilement des revenus de leur foyer et 81% que les jeunes ont moins de chances de réussir que leurs parents. En outre, 86% estimaient qu'il y avait trop d'immigrés en France, soit 33 points de plus que la moyenne nationale (Christiane Chombeau, « Radiographie de l'électorat du Front national », *Le Monde*, 6 novembre 2006).

<sup>16</sup> Samuel Huntington, *The Clash of Civilizations and the Remaking of the World Order*, New York, Simon and Schuster, 1996.

et de la baisse du coût pour émigrer des pays du Sud <sup>17</sup>. Se crée l'image de frontières poreuses, et les positions contre l'immigration se durcissent dans les opinions publiques, alors même que la moindre demande en main-d'oeuvre non qualifiée en Europe porte les États à un contrôle plus draconien des frontières et des Migrants <sup>18</sup>. En Europe encore, où l'immigration est en majorité de culture musulmane, les demandes de droits par les immigrés se multiplient (accès à l'emploi, mesures antidiscriminatoires, fondation de mosquées, tenue vestimentaire, aménagements pratiques dans les institutions publiques) et ouvrent des conflits. La médiatisation de l'islam immigré commence tandis que la fin de la guerre froide et de l'URSS ouvre une nouvelle ère d'influence des puissances occidentales, notamment au Moyen-Orient. Là rentes foncière, pétrolière et dictature se superposent, l'islam politique a gagné l'audience, sinon le pouvoir (Iran), et le terrorisme islamiste agit. Islam, refus de démocratie, déni des droits individuels et violence deviennent synonymes dans les imageries populaires <sup>19</sup>, et trois faits aggravent ce statut négatif.

Les minorités musulmanes occidentales ne sont pas coalisées en groupes de pression défendant leurs droits à l'égal des minorités noires, juives, sikhes, chicanas, homosexuelles et des courants féministes. Cette [94] lacune les expose plus à la discrimination, à une couverture médiatique négative et à une inattention des autorités à leurs demandes. Les générations socialisées sur le sol occidental suivent la même tendance culturalisante que les contestataires de la mondialisation, se réislamisant. Cette évolution signe la présence définitive de

---

<sup>17</sup> Thomothy J. Hatton et Jeffrey G. Williamson, *A Dual Policy Paradox*, Paper n° 11866, novembre 2005, <[www.nber.org/papers/w11866](http://www.nber.org/papers/w11866)> (NBER: National Bureau of Economic Research, USA).

<sup>18</sup> Par l'idée nouvelle en Europe, et qui va s'imposer durant les années 2000, de sélectionner les immigrants.

<sup>19</sup> Denise Helly, « Occidentalisme et islamisme : leçons de guerres culturelles pour la recherche », dans Gérard Bouchard et Yvan Lamonde (dir.), *Le choc du 11 septembre 2001 : immigration, frontières et relations ethniques*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2002. [Texte disponible dans [Les Classiques des sciences sociales](#). JMT.]

l'islam dit immigré et révèle les lacunes des politiques d'insertion des immigrés et, selon le pays, des antagonismes sur le rôle public de la religion et la définition d'un « national ».

Depuis les années 1970, les gouvernements n'ont pas adopté de mesures réduisant significativement la ségrégation scolaire, occupationnelle et résidentielle subie par nombre d'immigrés <sup>20</sup>. Les demandes de respect de l'égalité des chances par les minorités montrent les lacunes des politiques britanniques de relations interraciales ; néerlandaises et belgo-flamandes de subventions-relais à des ONG ethniques ; canadiennes multiculturalistes de lutte antidiscrimination et de changement institutionnel ; et françaises de droit commun. Dans le champ culturel, les gouvernements pratiquent un *red boot multiculturalism* <sup>21</sup> ou un *cultural racism* <sup>22</sup>, soit la valorisation d'une culture publique nationale et le financement d'usages minoritaires. Mais les demandes musulmanes, hassidiques, sikhes réfèrent à des univers culturels structurés et non à des usages folklorisés, sans portée sociale, et, en sus, elles apparaissent dans le contexte d'un renouveau religieux conservateur qui invalide le modèle évolutionniste d'une sécularisation inévitable des sociétés occidentales. Enfin, des critiques religieuses de l'État, musulmanes et autres, montrent que celui-ci n'est pas le premier centre d'allégeance collective : la religion peut l'être et ignorer les frontières nationales.

Des courants fondamentalistes, intégristes et aussi libéraux, anglicans, luthériens en recul et divisés sur des questions de moeurs, s'affirment sur la scène publique américaine depuis les années 1980. En Europe, cette évolution est moins nette, mais présente ; des débats

---

<sup>20</sup> D'après un rapport de l'OCDE, un tiers des enfants d'immigrés scolarisés en Europe avaient échoué à un test de base en mathématiques (« Charlemagne. Talking of Immigrants », *The Economist*, 3 juin 2006, p. 50).

<sup>21</sup> Audrey Kobayashi, « Multiculturalism : Representing a Canadian Institution », dans J. Duncan et D. Ley (dir.), *Place/Cultures/Representation*, Londres, Routledge, 1993, p. 205-231.

<sup>22</sup> Aleksandra Alund et Carl-Ulrik Schierup, *Paradoxes of Multiculturalism. Essays on Swedish Society*, Aldershot, Avebury, 1991.

concernent son identité chrétienne (débat sur la Constitution européenne) et des hiérarchies religieuses prennent plus fréquemment position sur des questions morales. En novembre 2006, l'archevêque de Paris condamne la recherche sur les cellules souches et le chef de l'Église anglicane et l'archevêque de York déplorent la sécularisation croissante de la Grande-Bretagne <sup>23</sup>.

Les demandes des minorités religieuses mettent en scène ce renouveau, levant le rideau sur des clivages concernant le rôle public de la religion. Dans les sociétés où l'influence de l'Église catholique fut ou demeure [95] fort conflictuelle (Belgique francophone, Espagne, France, Pays-Bas, Québec), des segments d'opinion publique et des groupes de pression puissants (des syndicats d'enseignants et de fonctionnaires, partis de gauche, groupes féministes) réagissent violemment à ce renouveau au nom d'une séparation stricte entre État et religion. Ils professent une philosophie moderniste, croyant aux bienfaits assurés du progrès et de la rationalité et voyant dans la foi religieuse un refus de la science, une aliénation intellectuelle et une contrainte sociale. Ils oublient certains faits. Des institutions se sont réformées (féminisation de l'Église anglicane, protestantisme ouvert aux thèses scientifiques, catholicisme plus individualiste) et adoptent des positions qu'ils qualifieraient de progressivistes (défense des réfugiés, lutte contre les trafics humains et la pauvreté). Le sécularisme prend d'autres formes qu'une laïcité rigide sans donner libre champ mécaniquement à un conservatisme moral et politique des Églises (religion d'État : Scandinavie, Grèce, Danemark, Royaume-Uni ; coopération : Allemagne, Belgique, Pays-Bas ; privilèges à une religion : Espagne, Italie, Canada). En référant à la condition intrinsèquement inférieure des femmes musulmanes, ils font des musulmans les porteurs symboliques du retour de l'« archaïsme religieux », passant encore d'autres réalités sous silence : le statut subordonné des femmes et des cadets dans toute société-

---

<sup>23</sup> Le premier déclare : « *Churches are standing a the middle of a secular and unfriendly environment* », le second : « *Christianity is being systematically ero ded from public view* » (« Charlemagne. A European values debate », *The Economist*, 9 décembre 2006, p. 58.

té patriarcale, qu'elle soit musulmane, hindouiste, confucéenne ou animiste ; la diversité des interprétations du droit islamique et de ses formes actuelles en Occident ; les débats réformistes historiques dans l'islam ; les critiques du modernisme par les féministes musulmanes et les sondages dans les pays musulmans montrant un désir de démocratie et d'inclusion des femmes dans la sphère publique ; et une seule différence notable : le puritanisme en matière de sexualité <sup>24</sup>. Ils construisent une image aliénée, essentialiste, paternaliste des musulmanes et à l'encontre de leur conviction anti-impérialiste, participent à la cristallisation de l'idéologie du conflit des civilisations.

Dans d'autres sociétés, la violence islamiste (attentats à Londres, assassinats de deux personnalités aux Pays-Bas) a signé l'opposition entre segments de l'opinion publique invoquant l'impossible intégration culturelle des musulmans et la faillite du modèle de tolérance culturelle et religieuse et segments prônant plus d'égalité sociale ou l'insertion des musulmans dans toutes les institutions publiques. Paupérisation et relégation urbaine des immigrés, désindustrialisation de régions anglaises ou faible création d'emplois aux Pays-Bas sont des faits d'importance dans le débat qui porte [96] sur les attributs définissant un Néerlandais ou un Britannique. Dans des sociétés où des mesures sociales réduisent les effets négatifs de la mondialisation pour des salariés (Danemark), ce sont le statut de l'Église nationale luthérienne et l'identité nationale qui font débat sous l'impact des demandes musulmanes.

Si l'on admet ce statut de l'immigration et récemment des minorités religieuses comme révélateur de conflits, on ne s'étonne pas que dans un pays des plus sécularisés où le refus de la présence symbolique de la religion sur la scène publique est fort, la France, un candidat aux élections présidentielles ait publié un volume promouvant le rôle régulateur de la religion au sein de la société et que le gouvernement ait

---

<sup>24</sup> Ronald Inglehart (dir.), *Islam, Gender, Culture and Democracy : Findings from the World Values Survey and the European Values Survey*, University of Michigan/Institute for Research/Sitter Publications, 2003.

admis au rang d'interlocuteur une association qu'il disait auparavant radicale, car issue des frères musulmans (UOIF). Mais ce statut tient à des mutations structurelles et à l'expression de courants (modernistes, ultralaïcistes, ethnonationalistes, néo-conservateurs) que d'autres évolutions peuvent contrer. On peut penser, entre autres, au vieillissement des populations induisant une revalorisation de l'immigration et un moindre chômage ; à un palier dans la mondialisation, nombre des productions peu compétitives ayant été éliminées ou restructurées ; à quelque effet de la lutte antidiscriminatoire lancée par l'UE ; au poids électoral local croissant des musulmans en Europe ; à l'attention nouvelle de courants évangéliques aux questions sociales aux États-Unis et à un changement de politique occidentale au Moyen-Orient.

**Fin du texte**